

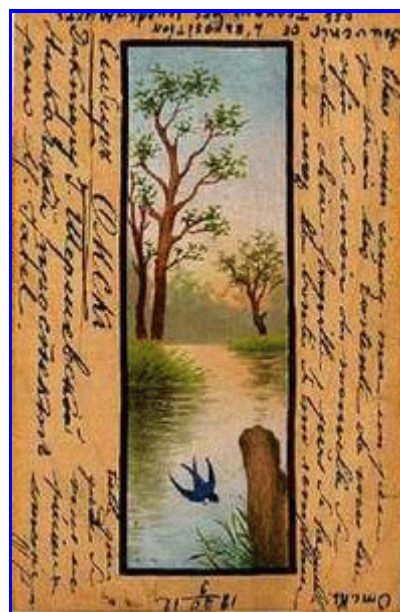
# CONFÉRENCES À L'ACADÉMIE DE PHILATÉLIE

## " Les cartes postales irrégulières taxées "

Robert Abensur (01/06/2002)

Les cartes postales ont bénéficié d'un tarif réduit durant environ un siècle (1873 à 1969 dans le régime intérieur, et 1876 à 1990 dans le régime international). À certaines époques, elles ont été admises au tarif imprimé et on créa même pour elles dans le régime intérieur un tarif réduit 5 mots de 1917 à 1964.

Mais de très nombreuses restrictions encadrent ces avantages. Tout donne lieu à réglementation : les mentions manuscrites ou imprimées, les illustrations du recto et du verso, l'emplacement de l'affranchissement, la possibilité de fixer des objets ou encore la dimension et la matière des cartes postales. Une seule exigence violée et voici la carte qui devient lettre insuffisamment affranchie taxée. L'apparition de la carte postale illustrée, les pressions exercées par les échangistes de cartes postales pour faire évoluer une réglementation rigide, les discordances entre réglementations intérieures et internationales constituent un champ d'étude passionnant.



Carte postale de Sibérie de 1912, en bois, taxée comme lettre  
( les cartes postales doivent être en carton ou papier fort )

De nombreux exemples, plusieurs tableaux permettent de comprendre une histoire postale chaotique et bien souvent cocasse.